

L'atlas de paysages des Pays-de-la-Loire



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement des Pays de la Loire

Sémantique

Ecologie du paysage

Niveau d'organisation des systèmes écologiques supérieur à l'écosystème ; il se caractérise essentiellement par son hétérogénéité et par sa dynamique gouvernée pour partie par les activités humaines. Il existe indépendamment de la perception ».

(Burel et Baudry, 1999)

Paysage

Partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

(CEP, 2006)

Trame verte et bleue et paysage

Art. L. 371-1.-I. — La trame verte et la trame bleue ont pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles, en milieu rural.

A cette fin, ces trames contribuent à :

1° : Diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et habitats d'espèces et prendre en compte leur déplacement dans le contexte du changement climatique ;

2° : Identifier, préserver et relier les espaces importants pour la préservation de la biodiversité par des corridors écologiques ;

3° : Mettre en œuvre les objectifs visés au IV de l'article L. 212-1 et préserver les zones humides visées aux 2° et 3° du III du présent article ;

4° : Prendre en compte la biologie des espèces sauvages ;

5° : Faciliter les échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces de la faune et de la flore sauvages ;

6° : Améliorer la qualité et la diversité des paysages.

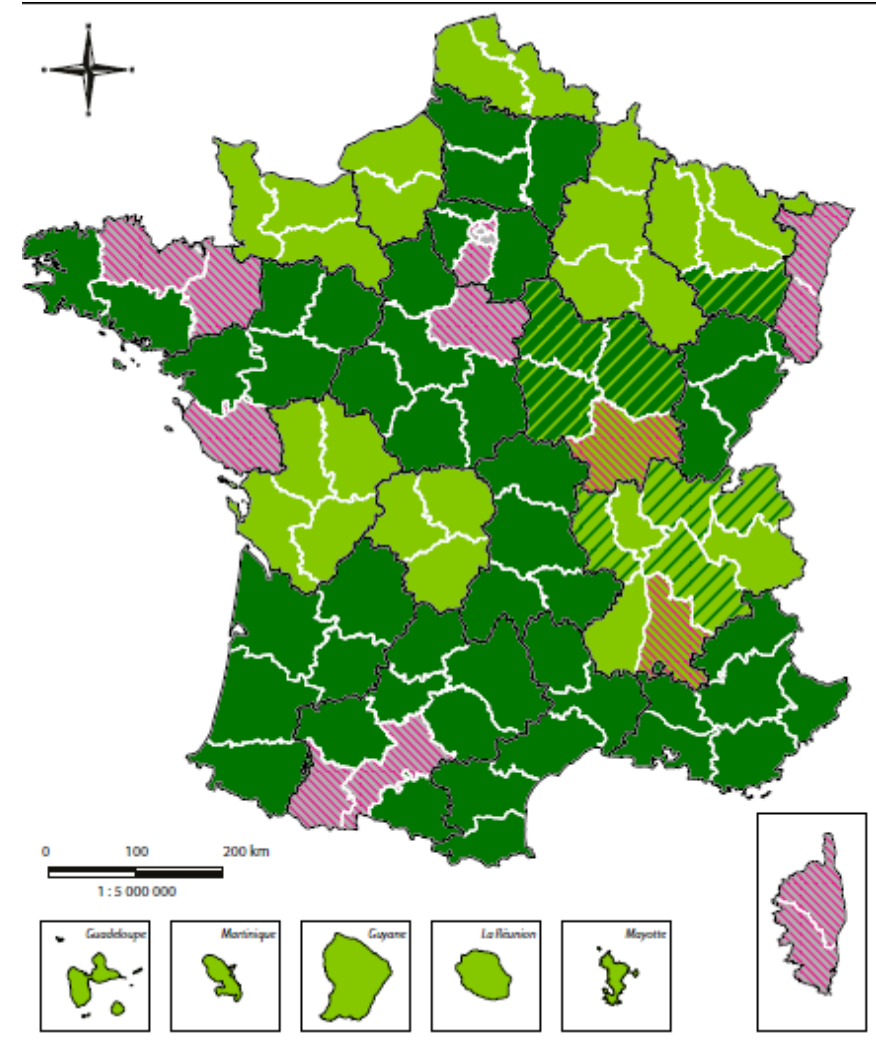
Les atlas de paysages

Les Atlas de paysages publiés au 1er mars 2012

En vert : AP publié / Rose : en projet ou en cours

Objectifs législatifs :

- Outil pour l'intégration de la singularité du paysage dans les différentes politiques sectorielles (urbanisme, planification, aménagement, trame verte et bleue, éolien, profil environnemental, schémas des carrières...)
- Outil qui assure mise en œuvre de la convention européenne du paysage (article 6C)
- Inscrit dans le projet de loi-cadre biodiversité



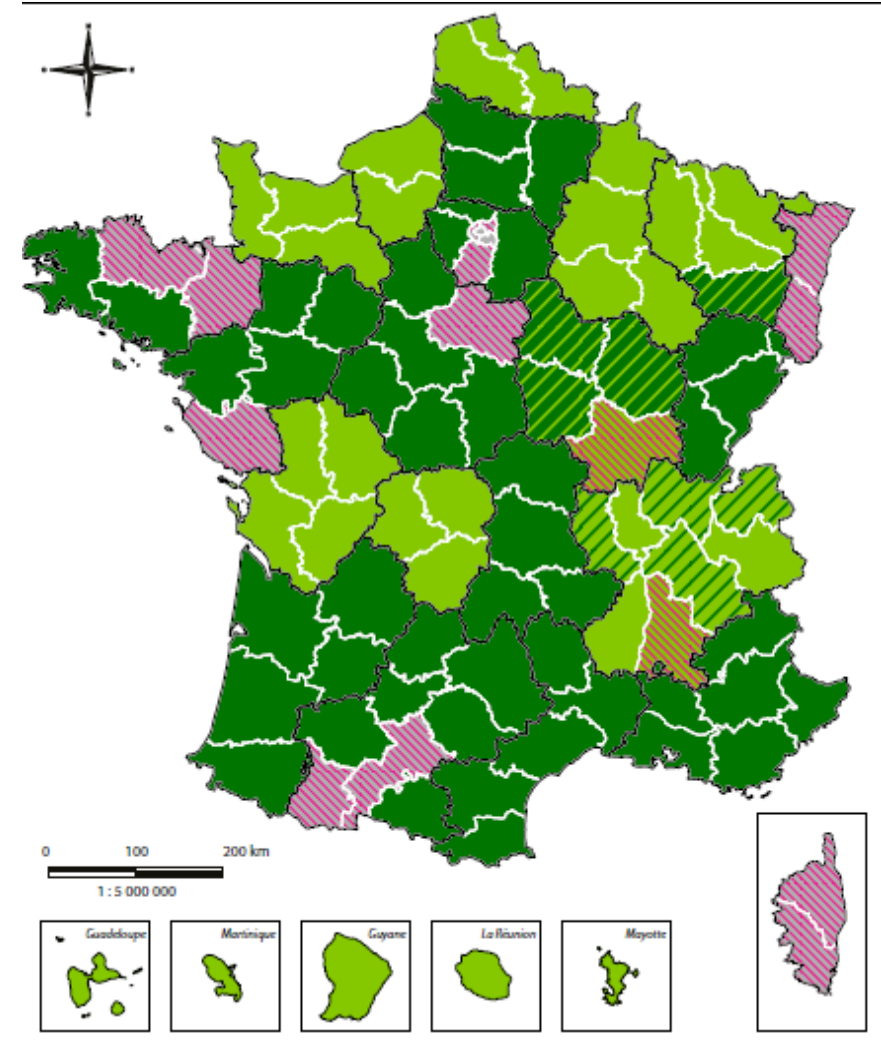
Les atlas de paysages

Les Atlas de paysages publiés au 1er mars 2012

En vert : AP publié / Rose : en projet ou en cours

Objectifs législatifs :

- Outil pour l'intégration de la singularité du paysage dans les différentes politiques sectorielles (urbanisme, planification, aménagement, trame verte et bleue, éolien, profil environnemental, schémas des carrières...)
- Outil qui assure mise en œuvre de la convention européenne du paysage (article 6C)
- Inscrit dans le projet de loi-cadre biodiversité



- **La Convention européenne du paysage article 6C
« Identification et qualification »**

« En mobilisant les acteurs concernés conformément à l'article 5.c et en vue d'une meilleure connaissance de ses paysages, chaque Partie s'engage :

a) i. à identifier ses propres paysages, sur l'ensemble de son territoire ;

ii. à analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient ;

iii. à en suivre les transformations ;

b) à qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés. »

Les Atlas de paysages sont la traduction sur le territoire de la définition de « paysage » donnée par la Convention européenne du paysage

Définition de paysage dans la CEP

Contenu d'un Atlas de paysages

« *Partie de territoire*

Unités paysagères

telle que perçue par les populations,

Perceptions culturelles et sociales

dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »

dynamiques et tendances prospectives



ATLAS DES PAYSAGES DU DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

1
CONTEXTE GÉNÉRAL



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DE LA MAYENNE



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DES PAYS DE LA LOIRE

et en Pays-de-la-Loire ? ...

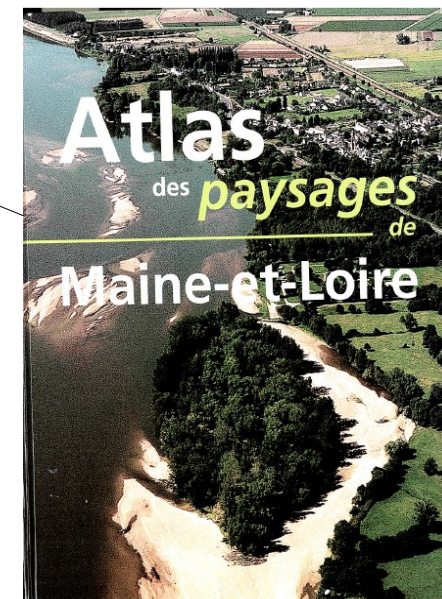
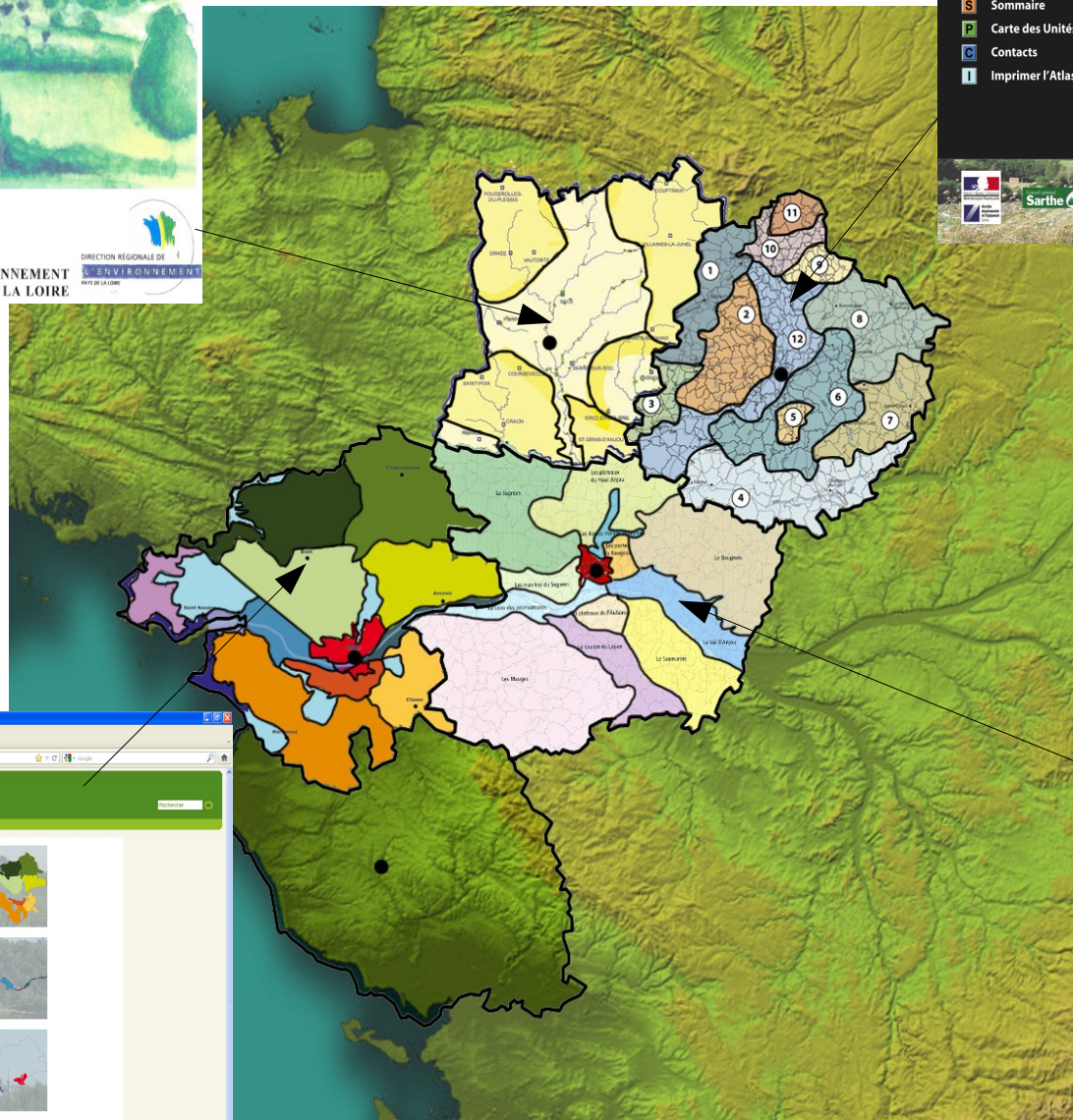
ATLAS DES PAYSAGES DE LA SARTHE

- S Sommaire
- P Carte des Unités Paysagères
- C Contacts
- I Imprimer l'Atlas



juin 2005

2005



2002

1999

2011

Différentes échelles spatiales et temporelles

Tranche 1 : 2013-2014

Région

/

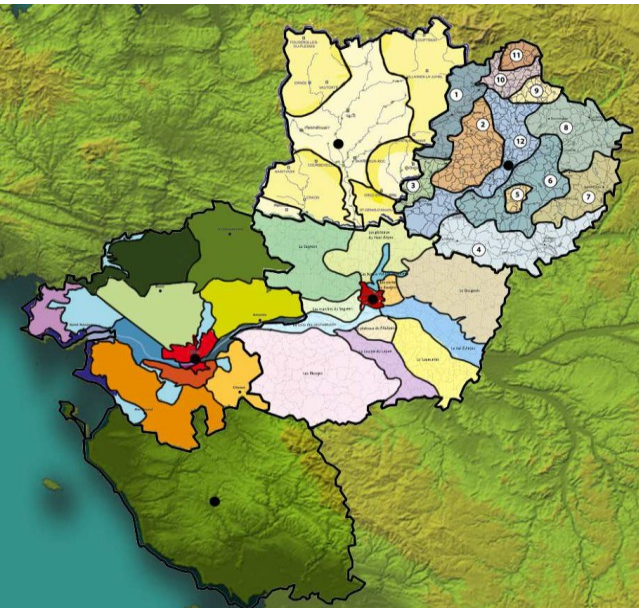
Tranche 2 : 2014-2015

Département

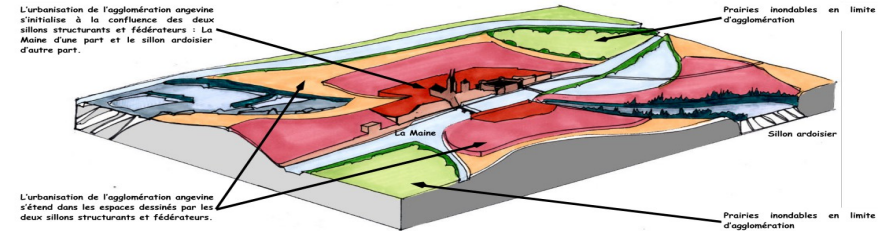
/

Tranche 3 : 2015-2016

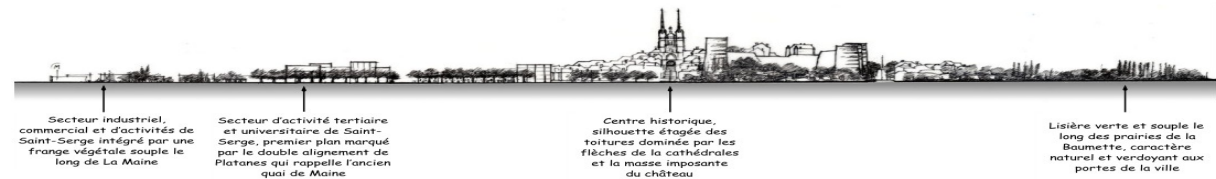
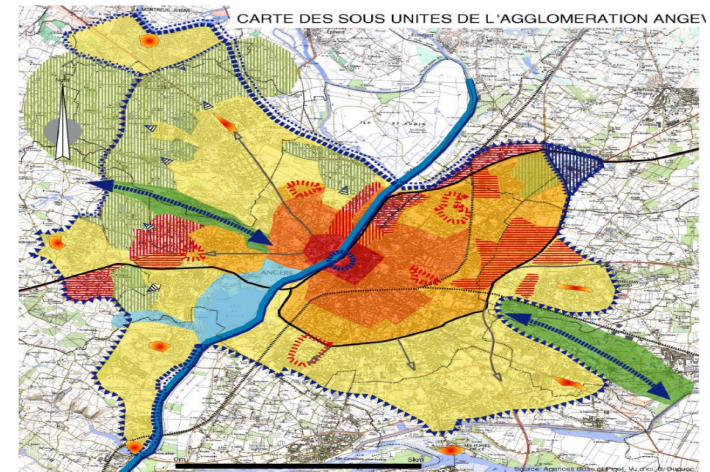
Unité paysagère



Les 13 unités paysagères présentées dans l'Atlas.



L'urbanisation de l'agglomération angevine s'étend dans les espaces dessinés par les deux sillons structurants et fédérateurs.



Les objectifs de l'atlas de paysages des Pays-de-la-Loire

Objectifs :

- avoir une connaissance structurée et partagée du paysage à plusieurs échelles (régionale, départementale, des unités paysagères)
- renforcer la politique du paysage sur la région et reconstituer un réseau d'acteurs sur le paysage
- se doter d'un outil de sensibilisation et d'aide à la décision pour la prise en compte du paysage dans les politiques sectorielles accessible à tous (site internet avec cartographie interactive)
- utiliser les technologies du ministère pour assurer la pérennité de l'outil (site internet Giseh www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr), cartographie avec SIGLoire ou Geopal)

Les atlas de paysages

Ce que c'est :

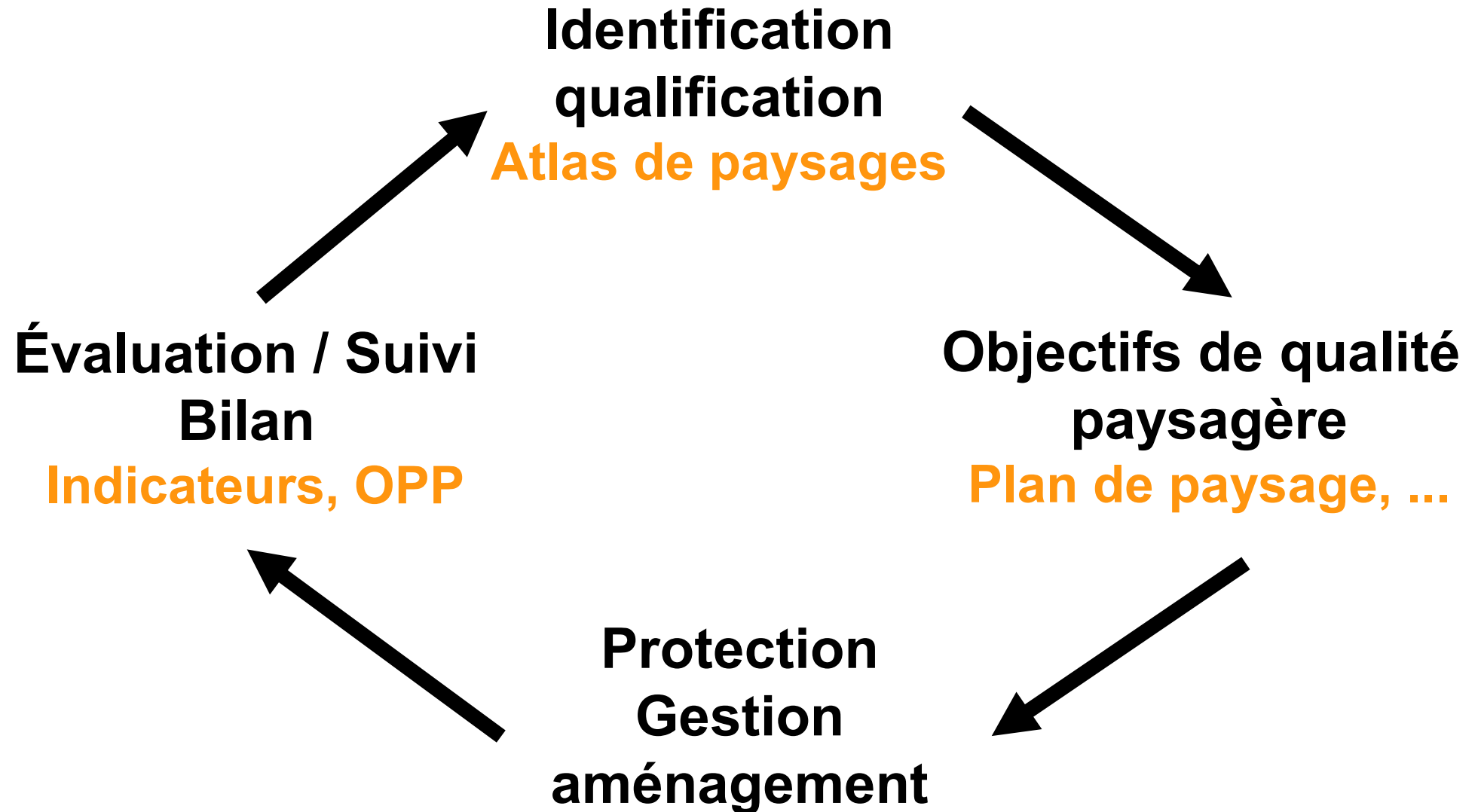
- Outil d'une connaissance partagée sur les paysages
- Outil pour les élus
pour les techniciens
pour les citoyens
- Outil d'aide à la décision pour les politiques de paysage (protection, gestion, aménagement)
- Outil d'aide à la décision pour les politiques sectorielles

MAIS élaboré à une échelle donnée (échelle d'analyse et échelle de restitution)

Ce que ce n'est pas :

- Ce n'est pas un plan de paysage,
- Ce n'est pas la partie paysage d'un SCOT
- La donnée est utile mais insuffisante pour un PLU

Plus qu'un produit, un processus



Quelques pistes à partager ...

Conclusions proposées par JP. Minier, paysagiste au CREN Poitou-Charentes lors de la journée paysage et TVB organisée par la FNPNR en 2011.

Le lien entre TVB & paysage peut / doit s'effectuer par le PROJET

- dans l'espace
- dans le temps

avec la prise en compte de la multiplicité et de la complémentarité des usages les dynamiques évolutives y compris celles des regards

Les ingrédients de cette convergence sont :

- un diagnostic transversal
- la prise en compte de la perception d'autres acteurs, des usages
- la mise en évidence de valeurs puis le partage d'objectifs communs
- les choix techniques raisonnés privilégiant les matériaux et les savoir-faire locaux

Atlas de Paysages des Pays de la Loire

Présentation générale

Les paysages régionaux

Unités paysagères

Familles et dynamiques

ACTUALITÉS



Mise à jour de la charte Internet neutre

24/07/2013

Une nouvelle version de la charte neutre a été déployée sur le site de l'Atlas de Paysages des Pays de la Loire.

[+ LIRE LA SUITE](#)

Comité de suivi scientifique et technique n°4 du 17 septembre 2013 à Angers

04/10/2013

L'ordre du jour était : 1- L'approche sociologique pour l'échelle régionale 2- Le séminaire paysage des 9 et 10 janvier 2014 3- L'avancement de la carte des unités paysagères de la région 4- Les choix (...)

[+ LIRE LA SUITE](#)

Paysages, tous acteurs !

03/10/2013

Pour croiser nos regards sur la perception et l'évolution des paysages de la région, remplissez en ligne ce carnet des acteurs, et n'hésitez pas à diffuser largement cette initiative. Le questionnaire (...)

[+ LIRE LA SUITE](#)

Terrain en Sarthe - Mayenne et Vallée du Loir le 18 juin 2013

14/06/2013

Le lieu de départ est le château de Durtal terrasse haute (parking rue de la Primaudière : ref google map 47.670362,-0.246045).

[+ LIRE LA SUITE](#)

Journée de terrain en Vendée, Loire-Atlantique et Maine-et-Loire le 26 juin

OUTILS

- ▶ Recherche
- ▶ Photothèque
- ▶ Cartothèque
- ▶ Bibliographie
- ▶ Lexique

ESPACE COLLABORATIF